

Image not found or type unknown



Délai entretien préalable

Par **Bye**, le **27/06/2017** à **12:27**

Bonjour rnJ ai été licencié pour faute grave pour une procédure que je n aurais pas appliqué hors il n existe pas de procédure écrite de plus mon employeur m a convoqué plus de 4mois après les fait et me licencié plus d un an après les sois disant. Est ce normal. Est ce que je peux demander ma réintégration. rnMerci de votre réponse